

Composition possible du Pôle Développement



La composition du Pôle Développement dépend de la dynamique territoriale mise en place dans le cadre du « projet de développement territorial ». Il faut que chacun des membres du pôle ait une mission précise qui répond aux besoins des groupes et du territoire.



504 - Responsable de Pôle Développement



621- Coordinateur Développement et Réseaux



622 - Ouvreur de groupe



623 – Responsable recrutement



624 – Responsable partenariats et financements



625 – Responsable communication



626 – Responsable Handicap intégration



627- Responsable Scoutisme en quartier